

## Le président

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-2 et L712-3 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 17 novembre 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de fixer les tarifs des manifestations scientifiques, colloques, séminaires et écoles d'été pour un montant unitaire inférieur ou égal à 5 000 euros ;

Considérant la tenue de la manifestation scientifique « Conférence Internationale Bordeaux Neurocampus » qui a lieu chaque année au mois de septembre et les coûts d'organisation associés ;

Considérant que les recettes des droits d'inscription seront perçues par l'université de Bordeaux.

## Décide

### **Article 1. Objet**

Les tarifs ci-dessous sont fixés selon les modalités suivantes :

Nom de l'événement : **Conférence Internationale Bordeaux Neurocampus**

Description de l'événement : **Colloque**

Date(s) de l'événement : Prochaine édition du **16 au 18 octobre 2024**

Structure organisatrice à l'Université de Bordeaux : **Département Bordeaux Neurocampus**

### **1 \_ Tarifs inscription**

#### **a. Inscription early birds**

Tarif	Période de validité du tarif	Public	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC	Prestations incluses
1	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Etudiant autre université	160,00 €	0% <sup>1</sup>	<b>160,00 €</b>	Inscription colloque
1 bis	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Etudiant autre université	203,63 €	0% <sup>1</sup>	<b>203,63 €</b>	Inscription colloque + gala
2	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Post-doctorant autre université	163,64 €	10%	<b>180,00 €</b>	Inscription colloque
2 bis	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Post-doctorant autre université	207,28 €	10%	<b>228,00 €</b>	Inscription colloque + gala
3	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Etudiant Université de Bordeaux et d'un laboratoire « invité » <sup>2</sup>	110,00 €	0% <sup>1</sup>	<b>110,00 €</b>	Inscription colloque
3 bis	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Etudiant Université de Bordeaux et d'un laboratoire « invité » <sup>2</sup>	153,63 €	0% <sup>1</sup>	<b>153,63 €</b>	Inscription colloque + gala
4	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Post-doctorant Université de Bordeaux et d'un laboratoire « invité » <sup>2</sup>	109,09 €	10%	<b>120,00 €</b>	Inscription colloque

<sup>1</sup> Prestation exonérée de TVA pour le public étudiant en vertu de l'article 264.4.4° du C.G.I.

<sup>2</sup> Le tarif invité est appliqué aux membres d'un laboratoire d'un intervenant.

**Décision du président  
relative à la  
Tarification de la conférence internationale  
« Bordeaux Neurocampus »**

4 bis	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Post-doctorant Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité <sup>2</sup>	152,73 €	10%	<b>168,00 €</b>	Inscription colloque + gala
5	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs	272,73 €	10%	<b>300,00 €</b>	Inscription colloque
5 bis	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs	316,37 €	10%	<b>348,00 €</b>	Inscription colloque + gala
6	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de l'Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité <sup>2</sup>	163,64 €	10%	<b>180,00 €</b>	Inscription colloque
6 bis	Du 1 <sup>er</sup> mars au 14 juillet 2024	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de l'Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité <sup>2</sup>	207,28 €	10%	<b>228,00 €</b>	Inscription colloque + gala
7	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Industriel	327,27€	10%	<b>360,00€</b>	Inscription colloque
7 bis	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Industriel	370,90€	10%	<b>408,00€</b>	Inscription colloque + gala

**b. Inscription tardive**

Tarif	Période de validité du tarif	Public	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC	Prestations incluses
7	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Etudiant autre université	210,00 €	0% <sup>1</sup>	<b>210,00 €</b>	Inscription colloque
7 bis	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Etudiant autre université	253,63 €	0% <sup>1</sup>	<b>253,63 €</b>	Inscription colloque + gala
8	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Post-doctorant autre université	209,09 €	10%	<b>230,00 €</b>	Inscription colloque
8 bis	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Post-doctorant autre université	252,73 €	10%	<b>278,00 €</b>	Inscription colloque + gala
9	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Etudiant Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité <sup>2</sup>	154,00 €	0% <sup>1</sup>	<b>154,00 €</b>	Inscription colloque
9 bis	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Etudiant Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité <sup>2</sup>	197,63 €	0% <sup>1</sup>	<b>197,63 €</b>	Inscription colloque + gala
10	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Post-doctorant Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité <sup>2</sup>	154,55 €	10%	<b>170,00 €</b>	Inscription colloque
10 bis	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Post-doctorant Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité <sup>2</sup>	198,19 €	10%	<b>218,00 €</b>	Inscription colloque + gala
11	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs	318,18 €	10%	<b>350,00 €</b>	Inscription colloque
11 bis	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs	361,82 €	10%	<b>398,00 €</b>	Inscription colloque + gala
12	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de l'Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité <sup>2</sup>	209,09 €	10%	<b>230,00 €</b>	Inscription colloque
12 bis	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de l'Université de	252,73 €	10%	<b>278,00 €</b>	Inscription colloque + gala

		Bordeaux et d'un laboratoire invité <sup>2</sup>				
13	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Industriel	372,72€	10%	<b>410,00€</b>	Inscription colloque
13 bis	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Industriel	416,35€	10%	<b>458,00</b>	Inscription colloque + gala

<sup>1</sup> Prestation exonérée de TVA pour le public étudiant en vertu de l'article 264.4.4° du C.G.I.

<sup>2</sup> Le tarif invité est appliqué aux membres d'un laboratoire d'un intervenant.

#### c. Soirée de gala hors inscription

Tarif	Période de validité du tarif	Public	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC	Prestations incluses
13	Du 15 juillet au 16 octobre 2024	Tous	83,33€ HT	20%	<b>100,00 €</b>	Soirée de gala seule

#### 2 \_ Tarifs sponsor(s)

	Tarif HT	Tarif TTC (TVA à 20%)	Description des prestations incluses
Pack 1	500,00€	500,00 €*	Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement
Pack 2	1 500,00 €	1 800,00 €	Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement 3 entrées au colloque avec les déjeuners et le "wine and cheese" 2 entrées à la soirée de gala
Pack 2 Bis	1 300,00€	1560,00€	Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement 3 entrées au colloque avec les déjeuners et le "wine and cheese"
Pack 3	1 500,00 €	1 800,00 €	Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement 1 stand 2 entrées au colloque avec les déjeuners et le "wine and cheese" 1 entrée à la soirée de gala
Pack 3 Bis	1400,00€	1680,00€	Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement 1 stand 2 entrées au colloque avec les déjeuners et le "wine and cheese"
Pack 4	2 000,00 €	2 400,00 €	Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement 1 stand 1 présentation commerciale orale (durée 5 minutes) durant le congrès 1 entrée à la soirée de gala
Pack 4 Bis	1 800,00€	2 160,00 €	Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement 1 stand 1 présentation commerciale orale (durée 5 minutes) durant le congrès
Pack 5	2 500,00€	3 000,00 €	<b>Le pack "privilège" ! Soutenez le dîner de gala ! (Limité à un sponsor)</b> Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement 1 présentation commerciale orale durant la soirée de gala (durée 10 minutes), et votre logo sur les tables du dîner de gala 2 entrées au colloque avec les déjeuners et le "wine and cheese" 2 entrées à la soirée de gala

\*: prestations de mécénat exonérée de TVA

#### 3\_ Mécénat

Les contributions financières de 500€ ou plus sans contrepartie sont considérées comme du mécénat et ouvre de ce fait le droit à l'apposition du logo du mécène sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne) et l'abstract book de l'événement. Les contributions financières sans contrepartie d'un montant inférieur à 500 € seront considérées comme un don. Le don et le mécénat ouvrent tous deux droit à une déduction fiscale.

Pour ce type de don et de mécénat, il vous est demandé de nous contacter par e-mail à l'adresse daj-decisions@u-bordeaux.fr.

### **Article 2. Annulation**

Toute annulation d'inscription doit être notifiée par e-mail à l'adresse gestion.neurocampus@u-bordeaux.fr, au moins 10 jours avant la date de début de la manifestation scientifique. Cette annulation comporte des frais d'annulation de 10%.

Les frais d'inscriptions des annulations effectuées moins de 10 jours avant la date du début de la manifestation scientifique ne seront pas remboursés. En cas de non-règlement des sommes dues au moment de l'annulation, ces frais restent dus.

L'Université engagera les démarches pour effectuer les éventuels remboursements après la tenue de la manifestation.

En cas de non présentation du congressiste et de non notification, il ne sera procédé à aucun remboursement. Aucune demande de remboursement ne pourra être acceptée après le congrès sauf cas de force majeure (hospitalisation, accident grave, décès du congressiste, de son conjoint ou concubin, ses descendants ou descendants, frères et sœurs, gendres et brus, incendie, explosion, vol, dégâts des eaux ou événement naturel entraînant des dommages importants au domicile du congressiste survenant avant son départ et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre ou dans sa résidence secondaire ou entreprise lui appartenant et dirigée par le congressiste...).

### **Article 3. Annulation de la décision précédente**

La présente décision annule et remplace la décision en date du 19 février 2024.

### **Article 4. Publicité**

La présente décision sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

### **Article 5. Exécution**

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Talence, le 9 avril 2024

Dean LEWIS

